

## Note d'Egon Bahr sur les relations franco-allemandes (9 octobre 1969)

**Légende:** Le 9 octobre 1969, Egon Bahr, chef de section et directeur du Service analyse et prévision au ministère des Affaires étrangères de la RFA, adresse une note à son ministre Willy Brandt dans laquelle il rend compte d'une entrevue avec l'ambassadeur français François Seydoux concernant les futures relations entre la France et l'Allemagne. Bahr expose à Brandt, qui sera élu chancelier le 21 octobre, les incertitudes momentanées de la France et lui suggère de proposer au président français une coopération renforcée en passant de la 'coopération exemplaire' à la 'coopération préférentielle'.

**Source:** Archiv der sozialen Demokratie der Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn. Depositum Egon Bahr. Box 441.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_d\\_egon\\_bahr\\_sur\\_les\\_relations\\_franco\\_allemandes\\_9\\_octobre\\_1969-fr-04b60d8a-5e24-4ce8-8544-bc1898233a91.html](http://www.cvce.eu/obj/note_d_egon_bahr_sur_les_relations_franco_allemandes_9_octobre_1969-fr-04b60d8a-5e24-4ce8-8544-bc1898233a91.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

## Note d'Egon Bahr sur les relations franco-allemandes (9 octobre 1969)

Note confidentielle

Bonn, le 9 octobre 1969

À l'attention exclusive de Monsieur le Ministre fédéral

Objet: Entretien du 8 octobre 1969 avec l'ambassadeur de France M. Seydoux

Après cet entretien, j'ai le sentiment que finalement un gouvernement sous la direction du chancelier Brandt est davantage en position de force vis-à-vis de la France que le gouvernement actuel. L'attitude de la France semble déterminée dans la mesure où elle s'attend à une forte pression allemande sur la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne. Son action se concentre en outre fortement sur l'imposition d'intérêts financiers dans le contexte de la finalisation du marché agricole qui est impensable sans l'accord de la RFA. C'est pourquoi l'attitude de la France est actuellement incertaine, attentiste et conciliante.

Il s'agira donc de tirer parti de cette situation limitée dans le temps.

De cet entretien, je retiens en particulier:

S. a demandé dans quel sens les relations entre nos deux pays vont évoluer. Il était manifestement soulagé par ma réponse, à savoir qu'il existe une base suffisante pour un accord comme avec nul autre État membre et que personne n'a l'intention d'y toucher. Il avait «espéré» (mais pas attendu) une réponse de ce genre.

Il est ressorti d'un rapide tour d'horizon de l'*Ostpolitik* que les Français se montrent confiants quant au nouveau gouvernement de la RFA.

S. a dit voir des difficultés se profiler en matière de politique européenne. Le gouvernement français était conscient qu'un chancelier Brandt fera bien davantage pression dans cette direction que l'actuel chef du gouvernement allemand. Cet état de fait est pris en compte, bien que j'aie l'impression que ce facteur semble toujours revêtir une grande importance aux yeux de Paris.

J'ai confirmé cette position de l'actuel ministre des Affaires étrangères, en ajoutant qu'il me semblait que c'était dans l'ordre des choses que la Grande-Bretagne nous rejoigne. En outre, je lui ai dit ne pas savoir comment il est possible de parler d'un rôle important de l'Europe sur la scène politique internationale, si l'on se limite, de fait, à la Communauté des Six. Je lui ai ensuite restitué quelques passages de mon entretien avec Léo Hamon, en particulier sur les relations Europe-États-Unis.

S. a souligné que pour la France, ce qui est primordial, c'est de parvenir à une situation où il ne sera plus possible de créer des divisions entre l'Allemagne et la France ou de monter ces deux pays l'un contre l'autre. On pourra ensuite envisager de discuter de la Grande-Bretagne. Selon lui, l'idée de communauté est encore étrangère aux Anglais, et nul doute qu'ils seraient surpris de voir la manière dont les ministres discutent entre eux au Conseil des ministres de la Communauté.

J'ai répondu en me ralliant à ses propos, à savoir que le rapprochement de la Grande-Bretagne à la Communauté sera un processus de longue haleine. On ne peut pas savoir quand il aboutira, ni même avoir la certitude qu'il aboutira. Il n'en demeure pas moins qu'il faut s'y mettre.

M'appuyant sur l'argument de S. des relations étroites entre la France et l'Allemagne, au cours de l'entretien il m'est venu l'idée de demander si la méthode suivante n'avait pas des chances de réussir: revenir à la «coopération préférentielle» au lieu de la «coopération exemplaire» et entamer parallèlement les négociations d'adhésion avec la Grande-Bretagne. Nous serions alors dans une situation où les deux pays aborderaient en tant que partenaires les négociations sur un élargissement de la Communauté, dont nous savons qu'elles seront longues et difficiles.

À cela S. a répondu que lui aussi ne pouvait parler qu'en son nom. Apparemment, il a trouvé cette idée très intéressante, et pour l'heure il n'était pas en mesure de certifier qu'à Paris le fait de renoncer au terme «préférentielle» soit subordonné à des réflexions sur les relations avec les pays tiers.

Dans un autre contexte, S. a fait observer combien la conférence au sommet sera exceptionnellement difficile et compliquée. Personnellement, il a pensé particulièrement opportun et utile, avant la tenue du sommet, d'organiser une rencontre de haut niveau, mais en toute discrétion, entre la France et l'Allemagne.

En conclusion, il a souligné les grandes attentes de Paris vis-à-vis du nouveau gouvernement, et l'estime et la haute considération attachées à la personne de Willy Brandt qui ont grandi au fil du temps, et à qui il m'a prié de transmettre ses cordiales salutations.

Je pense qu'il s'agit là, même après y avoir à nouveau réfléchi, d'une position de grande force que de proposer à Paris à un moment d'incertitude, d'attente et, dans une certaine mesure, de difficultés, de resserrer la coopération et d'y rattacher l'ouverture des négociations d'adhésion. Pour Paris, ce qui est sans doute primordial, c'est que le marché commun doit avoir atteint le point de non-retour. Cela apporterait un grand élan à la chose européenne si l'on parvenait à convenir d'une date de lancement des négociations d'adhésion. On voit mal comment les Anglais pourraient refuser ces négociations si elles se tenaient sous les auspices d'une coopération franco-allemande; on évitera une organisation trop restrictive ou trop formelle, ce qui devrait également satisfaire les Français dans l'intérêt de leur propre marge de manœuvre.

Je me permets de suggérer l'organisation d'un entretien informel à Paris avant la conférence au sommet et après la déclaration de politique générale.

Il sera nécessaire de formuler la partie consacrée à la France et à l'Europe dans la déclaration de politique générale, compte tenu de l'attitude actuelle de Paris et de notre position de force relative mais limitée dans le temps.

Bahr